

Bilan de la convention 2021 entre Bordeaux Métropole et la CMANA33

Le nombre élevé d'actifs travaillant dans l'artisanat ainsi que la diversité des activités intervenant pour le service aux particuliers, mais également aux entreprises, font de l'artisanat un secteur économique de poids.

L'année 2021 a été une année encore difficile pour la plupart des entreprises artisanales en raison de la crise sanitaire. Pour autant et malgré le contexte, Bordeaux Métropole et la CMANA33 ont pu mener à bien les actions prévues, organisées sur la base de six axes stratégiques.

AXE 1 : Répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises artisanales sur le territoire de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Continuer à identifier et spécifier les besoins immobiliers des artisans à l'échelle de la métropole pour mieux les intégrer dans les projets immobiliers
2. Accompagner les projets de création d'espaces économiques à vocation artisanale portés par la Métropole, tant sur le volet opérationnel qu'en phase de commercialisation.
3. Affiner l'analyse du potentiel de mutation foncière des activités artisanales en zone urbaine (hors zone d'activité économique - ZAE) et les solutions envisageables

Actions réalisées :

1- Identifier et spécifier les besoins immobiliers des artisans

Recensement et actualisation du portefeuille de recherches immobilières sur l'année 2021

La CMANA33 souhaite renforcer l'accompagnement des artisans dans leurs projets immobiliers. Elle a donc mis en ligne sur son site internet un formulaire de pré-demande de recherche de locaux. Cette action a pour vocation d'une part de compléter le service « Immo éco 33 » porté par la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux auquel la CMANA33 est associée, et d'autre part de bénéficier d'un portefeuille de recherches pouvant être mobilisé dans le cadre du programme AIRE de la Métropole.

Étude sur l'immobilier de l'artisanat commercial en métropole (phase d'appels)

Cette action pluriannuelle permet de réaliser des entretiens auprès des artisans métropolitains. Ces entretiens, d'une durée moyenne de 7 minutes permettront au moment de l'analyse, prévue sur 2022, de bénéficier d'un portefeuille de projets immobiliers et d'évaluer les besoins en locaux dédiés.

Le formulaire d'enquête reste disponible à l'adresse : <https://www.artisans-gironde.fr/enquete-immobilier2022/>

Analyse cartographique de la localisation des activités artisanales de production en fonction des stades de développement

La CMANA33 a étudié les situations immobilières et les besoins des artisans de production en fonction de leur stade de développement. Cette étude vise à mieux qualifier le parcours immobilier des entreprises artisanales et à étudier les freins à leur développement, notamment pour les micro-entreprises, plus fragiles que les autres. En effet, en analysant les entreprises artisanales de production installées en 2018 sur le territoire de Bordeaux Métropole, il a été observé que le taux de survie des micro-entreprises est de 59% à trois ans contre 68% pour les entreprises classiques. Or, la croissance du nombre d'entreprises artisanales de production est portée par ces micro-entreprises. En 2020, parmi l'ensemble des entreprises artisanales de production créées en Gironde, 44% l'était sur le territoire de la Métropole. 85% d'entre elles étaient des micro-entreprises.

2- Suivi opérationnel des projets métropolitains

Continuité des projets immobiliers métropolitains

Au cours de l'année 2021, la CMANA33 a poursuivi l'accompagnement des phases opérationnelles des projets métropolitains à vocation artisanale en participant aux réunions programmées sur les projets : Ambarès Barbère, Floirac Gambetta et Bruges Terrefort, et Bordeaux Cardinal Richaud.

Accompagner les projets communaux

La Chambre a soumis une proposition d'accompagnement de 4 porteurs de projets dans la structuration de leur projet immobilier mutualisé sur la commune de Mérignac. Ce projet d'étude visait à préfigurer la mise en place d'un parcours d'accompagnement des projets immobiliers des artisans dans l'offre de services de la CMANA33.

Elle a également commencé à accompagner la commune de Bouliac dans son projet de halle et réalisé deux appels à prospects pour trouver des candidats bouchers et boulanger.

3- Identification du potentiel de mutation foncière des activités artisanales

La CMANA33 a actualisé le recensement des artisans hors zones économiques et les a classés en fonction des zonages du PLU3.1 pour identifier les mutations possibles des fonciers concernés.

Elle a également qualifié plus précisément les activités de ces entreprises et identifié les plus stratégiques, c'est-à-dire celles dont le maintien en tissu dense est le plus important pour les habitants et les entreprises, ainsi que celles connaissant le plus fort risque d'éviction.

La mission visait à organiser une réflexion collective dans une stratégie d'anticipation des mutations foncières et d'activation d'outils concrets (réglementaires, fonciers...) pour empêcher l'éviction d'activités stratégiques.

AXE 2 : Accompagner les artisans pour la reprise et la transmission de leur entreprise

Actions prévues :

1. Organisation d'ateliers (en ligne) qui permettant aux chefs d'entreprises concernés de rencontrer l'ensemble des partenaires spécialisés (URSSAF, experts-comptables, notaires, Conseil régional de Nouvelle Aquitaine...) pour identifier leurs rôles et pouvoir échanger de manière individuelle sous forme de rencontres « flash ».
2. Accompagnement individuel de 15 nouvelles entreprises sur la transmission.
3. Suivi à N+2 des entreprises accompagnées en 2019 et 2020 (niveau d'avancement de la transmission, type de transmission...).
4. Mise à jour des fiches communales (communes membres de Bordeaux Métropole) sur la problématique de la transmission d'entreprises afin de pouvoir sensibiliser les équipes métropolitaines et municipales.

Actions réalisées :

- Organisation de quatre ateliers dédiés aux chefs d'entreprises.
- Accompagnement individuel de 10 entreprises sur la transmission.
- Suivi N+2 des entreprises accompagnées en 2019 et 2020 (niveau d'avancement de la transmission, type de transmission...).
- Mise à jour des fiches communales sur la problématique de la transmission d'entreprises.

AXE 3 : Accélérer la transition écologique des entreprises artisanales

Actions prévues :

1. Accompagnement collectif et sensibilisation à la thématique « environnement & économie circulaire ».
2. Organisation d'une réflexion sur la problématique de la mobilité des artisans

Actions réalisées :

1.

- Accompagnement collectif, sensibilisation à l'environnement et à l'économie circulaire
Afin de permettre au plus grand nombre d'artisans de trouver des solutions simples et faciles à mettre en oeuvre de manière opérationnelle sur des thématiques relatives au respect de l'environnement, 7 ateliers thématiques d'une demi-journée ont été organisés dans le courant de l'année. Dans un contexte sanitaire compliqué, 25 entreprises ont pu participer à ces ateliers ciblés sur le secteur de l'alimentaire.
- De plus en plus d'entreprises souhaitent obtenir le label Répar'acteurs. 2021 a permis de relancer le recrutement et la sensibilisation des artisans de la réparation en leur rappelant leurs avantages (kit de communication, page dédiée sur l'annuaire régional et national de la réparation depuis novembre 2021, participation aux évènements organisés par les collectivités territoriales sur la prévention et la réduction des déchets).
Les Répar'acteurs ont été aussi largement sollicités pour répondre aux différentes enquêtes et groupes de travail de l'ADEME ou des Eco-Organismes pour préparer la mise en place des futurs fonds de la réparation. Filières sollicitées : réparation électroménagers, informatique, téléphonie (DEEE), Bois et ameublement et TLC (couture et maroquinerie).

2.

- Réalisation d'un benchmark des dispositifs d'accompagnement des TPE sur les nouvelles pratiques en matière de mobilité. Cette étude a montré que l'accompagnement des TPE sur leurs problématiques de mobilité est très insuffisant.
- Réflexion sur la mise en place d'une expérimentation avec l'association les Boîtes à vélo Bordeaux.
Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'association les Boîtes à vélo. Cela a permis d'élaborer les prémisses d'un plan d'action qui sera mis en place en 2022, en s'appuyant sur les Boîtes à vélo qui proposent déjà le dispositif « Ma Cycloentreprise », dans le cadre de l'appel à programme 2019 du Ministère de la Transition écologique et solidaire sur le thème « Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles ».
- Réflexion sur la mise en place d'une expérimentation de logistique urbaine avec URBYP (groupe La Poste). Urby semble ouvert à une expérimentation de son service auprès des artisans sur le territoire de la métropole, éventuellement en lien avec la pépinière artisanale Sainte-Croix.
- Structuration de la filière « Réparation cycle & formation »
En parallèle, la CMANA33 a travaillé sur un projet d'installation d'un centre de formation pour former en alternance des professionnels du secteur de la réparation vélo dans le centre-ville de Bordeaux. L'essor des mobilités douces et plus particulièrement du vélo passe par un

développement des services de réparations sur l'ensemble de la Métropole et sur le département de la Gironde.

Depuis plus de 5 ans, l'Institut des Métiers de l'Artisanat (l'IMA) accompagne les entreprises de cycles de la Gironde dans le recrutement de personnes qualifiées pour assurer ce service de réparations et de vente de vélos. L'Institut des Métiers de l'artisanat proposerait 2 formations : mécanicien cycles et conseiller-technicien cycles.

AXE 4 : Accompagner la mutation de la filière automobile artisanale (entretien et réparation de véhicules)

Actions prévues :

1. Réalisation d'un diagnostic technico-économique de la filière automobile artisanale portant sur de nombreux aspects : volumétrie et typologies des établissements (âge, nombre de salariés...), caractéristiques immobilières, rencontres avec les acteurs de la filière (organisations professionnelles, centres de formation...).
2. Des entretiens individuels (30 environ) avec les chefs d'entreprise permettront en parallèle d'apporter des informations qualitatives indispensables à la compréhension de leurs besoins et de leurs attentes.

Actions réalisées :

- Diagnostic technico-économique de la filière automobile artisanale :
 - o Profil des entreprises (volumétrie et typologies des établissements (stades de développement, nombre de salariés...),
 - o Ratios de renouvellement et du taux d'entreprises ayant un dirigeant de plus de 55 ans,
 - o Spécialisation des activités métropolitaines,
 - o Besoins en main d'œuvre,
 - o Immobilier et enjeux spatiaux.En parallèle, un zoom sur l'implantation des entreprises dans le diffus ainsi qu'une cartographie des entreprises de la filière automobile a été réalisé.
- Les entretiens individuels n'ont pu être réalisés sur l'année 2021. Néanmoins, la trame d'enquête qui sera utilisée pour ces entretiens qui seront réalisés sur 2022. Le paramétrage dans l'outil de suivi des enquêtes a été réalisé.

AXE 5 : Aider les artisans à améliorer leur réponse aux marchés publics de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Réflexion sur les conditions d'optimisation des appels d'offre dans le secteur de la construction et des travaux pour faciliter la réponse des artisans du bâtiment, en dégagant les points forts et les points à améliorer.
2. Identification en amont de 3 appels d'offre (avec un ou plusieurs lots ou totalité d'une opération) lancés par Bordeaux Métropole sur lesquels les artisans pourraient se positionner
3. Promotion et diffusion de ces marchés métropolitains auprès des artisans, communication également sur les démarches de simplification mises en place par les collectivités (baisse du seuil de déclenchement des avances, limitation des garanties financières notamment).
4. Formation et accompagnement des artisans sur la réponse au marché public identifié jusqu'au dépôt de la réponse.

Actions réalisées :

1. Analyse quantitative et qualitative de l'action :
Un important travail préparatoire et de veille a été réalisé : préparation de l'atelier « marchés publics » avec les services de Bordeaux Métropole et les Pôles territoriaux, mise en place de

l'étude « bâtiment et communes de Bordeaux Métropole », étude de la prospective relative au marché du bâtiment, veille réglementaire.

De plus, un travail a été réalisé avec les services de Bordeaux Métropole en lien avec le SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables). Plusieurs réunions avec les services de la commande publique de Bordeaux Métropole ont été réalisées).

2. Réalisation d'une étude « marchés publics à formalités simplifiées et entreprises artisanales du bâtiment » :
 - Origine de la démarche
 - Artisanat & marchés publics
 - L'artisanat du bâtiment en Gironde
 - Entreprises potentiellement mobilisables
 - Impact d'une action de sensibilisation / formation aux marchés sans formalités
 - Moyens à mettre en oeuvre pour une action de sensibilisation / formation aux marchés sans formalités

3. Sensibilisation et information des entreprises artisanales : atelier « faciliter l'accès des artisans à la commande publique : *Les clés pour accéder et gagner un marché public communal* » - participation de 20 entreprises. L'atelier a été organisé avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

L'atelier a été apprécié pour sa qualité. Néanmoins, la problématique de la difficulté d'accéder aux marchés publics pour ces très petites entreprises demeure car dans la participation de la visioconférence, 80% des inscrits étaient sous le régime de micro-entrepreneur.

L'étude menée en parallèle des ateliers proposés et intitulée : « marchés publics à formalités simplifiées et entreprises artisanales du bâtiment » démontre la difficulté de cette prise de marchés pour les artisans.

4. Organisation de 2 formations sur les marchés publics : « répondre à un marché public », « exécution du marché public et facturation avec Chorus Pro »,

AXE 6 - Accompagnement des entreprises artisanales et commerciales dans la cadre de la mise en œuvre du Plan de relance de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Réalisation d'un benchmark des plans de relance menés par d'autres métropoles françaises afin de s'inspirer des accompagnements proposés et d'adapter le dispositif de soutien à la situation locale.
2. Participation à la construction du plan de relance métropolitain en partenariat avec la CCIBG au niveau opérationnel (trames d'accompagnements...) et coordination (suivi, reporting...).
3. Mise en œuvre opérationnelle du plan de relance (instruction des dossiers de demande d'aide des artisans, réalisation des diagnostics individuels des artisans, suivi des aides à l'investissement pour la transition numérique et écologique et pour la modernisation des points de vente).

Actions réalisées :

- 1/ Benchmark à l'échelle nationale des plans de relance proposés par les collectivités et identification des actions adaptées aux enjeux du territoire de Bordeaux Métropole.
- 2/ Grâce au travail de benchmark, il a ensuite été possible de réaliser des propositions auprès des services de Bordeaux Métropole sur des mesures à mettre en place.
- 3/ Construction du plan de relance métropolitain en partenariat avec la CCIBG. Un travail de concertation entre les différentes instances (Bordeaux Métropole, consulaires, CRESS) a notamment permis de fixer un cadre pour la mise en place des plans de soutien et de relance métropolitains.

BILAN FINANCIER 2021				
Axes du programme partenarial	Budget prévisionnel 2021 TTC	Budget réalisé 2021 TTC	Participation BM prévisionnelle 2021 TTC	Participation BM réalisée 2021 TTC
Accompagnement des entreprises artisanales et commerciales sur l'économie circulaire et les bonnes pratiques environnementales	14 000 €	14 500 €	7 000 €	7 250 €
Répondre aux besoins immobiliers des entreprises artisanales sur le territoire de Bordeaux Métropole	40 000 €	43 500 €	20 000 €	21 750 €
Accompagnement des entreprises artisanales à la réponse aux marchés publics de Bordeaux Métropole	10 000 €	11 000 €	5 000 €	5 500 €
Etude de la filière automobile artisanale	13 500 €	8 000 €	6 750 €	4 000 €
Plan de relance	20 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €
Etudier Les Menaces et les Opportunités des entreprises artisanales à transmettre sur les 10 prochaines années sur le territoire de Bordeaux Métropole	27 500 €	28 000 €	13 750 €	14 000 €
TOTAL	125 000 €	125 000 €	62 500 €	62 500 €